



Serge Pisapia
L.L.M., C.Med., C. Arb.

Avocat
Mediateur agréé
Arbitre agréé

COMITÉS DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENTS

(«Dispute Adjudication Boards»)

Serge Pisapia est président de plusieurs comités de règlement des différends tels que celui qui a été mis en place pour la construction du nouveau pont Samuel-De-Champlain.

Ces comités de type « *Dispute Adjudication Boards* » sont généralement composés de trois membres qui sont nommés dès le début de grands projets d'infrastructures et qui demeurent en place jusqu'à leur acceptation définitive.

Le président du comité est généralement un avocat et les deux (2) autres membres des ingénieurs ou alors un ingénieur et un comptable agréé. Le comité rend des décisions qui sont immédiatement exécutoires pendant le projet tout en permettant aux parties de resoumettre leur différend plus tard, soit en arbitrage ou devant la Cour.

2025 à 2023

Président du comité de règlement des différends mis en place pour le contrat de contrôle des trains de la ligne bleue du métro de Montréal entre la Société de transport de Montréal (STM) et Hitachi Rail GTS Canada inc.

2015 à ce jour

Président du comité de règlement des différends (« Standby Committee ») (avec une comptable agréée et un ingénieur) mis en place par Travaux publics et services gouvernementaux Canada et le consortium Groupe Signature sur le Saint-Laurent chargé du design et de la construction du projet (5G\$) du nouveau pont Samuel-De Champlain sur le corridor du Saint-Laurent.

2023 à 2030

Président du comité permanent de règlement des différends (avec un avocat et une ingénieure) mis en place par le Ministère du Transport et de la Mobilité durable et le Groupe Nouveau Pont Île-aux-Tourtes composé des firmes Dragados Canada, Construction Demathieu & Bard (CDB) et Roxboro Excavation pour le contrat de conception-construction-financement (2,3G \$) relatif à la reconstruction du pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville.

2023 à 2025

Membre unique du Comité de règlement des différends mis en place par la Société de transport de Laval (STL) et l'entrepreneur Tisseur Inc. pour toute la durée de l'exécution de la phase 4 des travaux d'agrandissement et de réaménagement du centre des opérations de la STL (158M\$).

2022 à 2028

Président du « Comité permanent d'arbitrage des différends » (avec 2 ingénieurs) mis en place par la Ville de Montréal et Pomerleau Inc. pour le projet de la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. Marcotte.

2022 à 2026

Président du « Project Dispute Resolution Board » (avec un ingénieur et un comptable agréé) mis en place par Recyclage Carbone Varennes, consortium composé de Enkema, Shell, Suncor et Proman, pour la construction de son usine de production d'hydrogène vert (875M\$) à Varennes.